

Copropriétés : les garanties et assurances en matière de travaux

Durée
7 heures

Mode d'organisation :
Mixte

SATISFACTION 95%

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

PUBLIC

Syndic de copropriété, agents de recouvrement, représentant des organismes HLM aux assemblées générales de copropriété, comptables

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- en Présentielle (présence physique du formateur auprès de ces stagiaires)
- en Distancielle (en visio avec l'outil ZOOM...)
- Mixte (formation présentielle et distancielle)

Toutes les actions de formation sont réalisables également en intra-entreprise

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif HT : 750 € (TVA 20%)

Tarif spécial inscription 1 mois avant : -10%

sont inclus : les supports pédagogiques (en présentiel : les petits-déjeuners les repas et pauses-café)

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com

Objectifs pédagogiques

- Identifier toutes les garanties des assurances
- Sécuriser ses pratiques
- Mettre à jour ces connaissances

E-start : *Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.*

E-Coach : *Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel*

Programme de la formation

Les garanties

La responsabilité civile professionnelle

L'assurance assurance dommages ouvrage

La souscription dans le cadre des travaux du syndicat

La mise en jeu de la garantie

- Conditions de l'intervention de l'assureur
- Suivi du dossier sinistre
- Travaux de réparation

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Nos prochaines sessions

08/10/2026 au 08/10/2026